



Fenêtres sur classes

Journal du SNUipp - Guyane

septembre 2006

Directeur de publication :
Jean-Noël Grandvillemin

Numéro 79

Imprimé par nos soins - N°CPPAP 4246D73S-
Prix : 1 Euro



Rentrée mitigée.

Sommaire :

P 2 : présentation du SNUipp,

P 3 : les infos syndicales, les circonscriptions,

P 4 : RESF, Non aux chaises vides !

P 5 : l'action sociale académique, la formation continue,

P 6 : transports scolaires,

P 7 : IUFM, listes complémentaires,

P 8 : l'AIS est désormais ASH,

P 8 à 12 : la rentrée dans les différents secteurs.

Du bon et du moins bon pour cette rentrée. Il est vrai qu'on en a connues de pires, mais cela ne doit nous faire oublier que l'éducation en Guyane n'est pas encore sortie de sa grande indigence.

Du côté des points positifs, on peut noter le fait que :

- la quasi-totalité des postes était pourvue à la rentrée,

- les demandes de réaffectation pour raisons sociales ou médicales sérieuses et pour rapprochement de conjoints avec enfants ont presque toutes été résolues grâce à la ténacité du SNUipp,

- les effectifs, malgré nos craintes, restent pour le moment relativement raisonnables, sauf à Cayenne.

Les points négatifs quant à eux sont nombreux :

- les constructions n'ont pas suivi la demande et les bungalows et autres structures provisoires se sont encore entassées dans des écoles devenues trop exiguës,

- aucune amélioration au niveau de la qualité de l'enseignement ou de l'aide aux

enfants en difficulté n'est visible (ni même envisagée ?),

- les affectations de contractuels et dans l'ASH continuent à se faire dans la plus totale opacité,

- plusieurs centaines d'enfants n'ont pas encore pu rejoindre leur école faute de transport scolaire,

- l'école maternelle, d'une importance si cruciale en milieu non francophone, reste la grande sacrifiée du système éducatif,

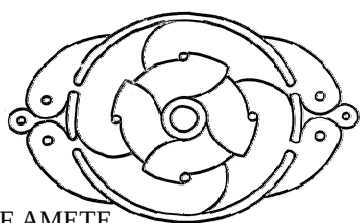
- l'application du protocole d'accord sur la direction et le fonctionnement de l'école pose plus de problèmes qu'il n'en résout,

- l'institutionnalisation de la précarité (EVS, AVS...) est inadmissible,

- la mise en place des réseaux « ambition réussite » n'est que de la poudre aux yeux...

Les moyens ne sont toujours pas à la hauteur des enjeux et c'est pour toutes ces raisons que les enseignants ont été nombreux à gréver ce jeudi 28 septembre.

J-N G



F.A.M.E.T.E.

Syndicat National Unitaire

des Instituteurs, Professeurs des écoles et PEGC

Bât. G N°C-37 cité Mont Lucas 97300 CAYENNE

Tél : (05.94) 30.89.84 ou (05.94) 30.13.52

Fax : (05.94) 30.51.03 - E-mail: snu973@snuipp.fr

Site web : <http://973.snuipp.fr>

Transports scolaires

P lusieurs centaines d'enfants habitant les rives du Maroni n'ont pas pu faire leur rentrée cette année suite à la décision du Conseil Général de ne plus prendre en charge leur transport. La raison invoquée est qu'ils doivent franchir un saut pour se rendre à l'école en pirogue et que le préfet de région n'autorisait plus le passage des sauts ou, si passage il y avait, ce serait sous l'entière responsabilité du Conseil Général (voir courrier ci-contre).

La préfecture, interrogée sur le sujet, nous a répondu qu'un arrangement était possible en aménageant les sauts par un chemin que les enfants emprunteraient pendant que la pirogue franchirait le saut à vide. Il faudrait en outre construire des pontons pour permettre le débarquement et l'embarquement des enfants en toute sécurité. C'est également la réponse que nous a faite le recteur.

Nous nous inquiétons pour ces enfants qui vont faire les frais de cette prise de conscience tardive et soudaine des risques encourus et de la responsabilité du Conseil Général en la matière. L'aménagement des dits chemins et pontons ne se fera pas du jour au lendemain et il faudra en outre prévoir un accompagnateur supplémentaire pour les encadrer pendant que la pirogue franchit le saut. Pendant combien de temps vont-ils devoir attendre la possibilité de se rendre à l'école ?

Les parents d'élèves de Bois Martin et autres campos en amont du saut Hermina ne sont d'ailleurs pas résignés à attendre les calendes grecques et ils ont bloqué toutes les écoles, le collège ainsi que la poste d'Apatou avec des cadenas. L'action va être reconduite tant que les pirogues ne prennent pas les enfants en amont du saut. Le président du Conseil Général ne fera rien tant que le préfet ne prendra pas ses responsabilités.

Mais là n'est pas le seul problème. D'autres enfants qui n'ont aucun saut à franchir ne bénéficient pas non plus du ramassage scolaire car il n'y a tout simplement pas de pirogue pour les ramasser ! Une raison est invoquée : la date tardive de l'appel d'offre (vers le 20 août) qui n'a pas permis aux transporteurs d'y répondre dans les temps. Les marchés sont maintenant distribués mais

DÉPARTEMENT DE LA GUYANE

CONSEIL GÉNÉRAL GUYANE

DIRECTION DES TRANSPORTS

N° 106-DT/MCJ/FC

Mairie
Secrétariat de direction des services
97137 Apatou-Guyane
Tél. : 05.94.34.91.37 - Fax : 05.94.34.91.63

Cayenne, le 31 Août 2006

SAISI LE 05 SEP. 2006

Mairie
Secrétariat de direction des services
97137 Apatou-Guyane
Tél. : 05.94.34.91.37 - Fax : 05.94.34.91.63

Le Président du Conseil Général

A

Monsieur le Maire d'Apatou
Mairie du Bourg
97317 APATOU

Monsieur le Maire,

Le Département organise et prend en charge depuis plusieurs années, le transport scolaire fluvial des enfants de votre commune.

Le fleuve Maroni faisant parti du domaine public de l'Etat, le Préfet de région est dès lors compétent en matière de police fluviale.

Dans le cadre de cette compétence, il m'a informé cette semaine, que les arrêtés préfectoraux, qu'il a précédemment édictés relatif à la sécurité, n'autorisaient pas le passage des sauts, ou que, si passage il y avait, ce dernier s'effectuerait aux risques et périls de l'organisateur.

Cette information, et les conséquences qu'elle entraîne, contraint donc le département à ne prendre en charge tous les enfants domiciliés sur les fleuves guyanais, que hors passage des sauts.

Dès lors, 90 enfants, jusqu'alors transportés au départ de Bois Martin, ne pourront plus être pris en charge. Soixante enfants du primaire, et trente collégiens scolarisés au bourg sont concernés.

Toutefois, conscient de la problématique liée à la nécessaire scolarisation des enfants, je prends d'ores et déjà l'attache du Préfet, afin qu'il propose des dispositions transitoires en vue de garantir le transport de tous les enfants scolarisés sur le fleuve.

Recevez, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération la meilleure.

Le Président du Conseil Général

 Pierre DESERT

Rue Thiers- Place des Palmistes — 97305 Cayenne Cedex — B.P 5021
Tél : 0594 28 93 20 — Fax : 0594 28 93 27

les problèmes ne sont pas résolus pour autant : certains transporteurs ayant obtenu le marché n'ont pas de pirogue libre ! Si ce n'était pas si grave on en rirait.

Malheureusement, les riverains du Maroni n'ont pas le monopole de l'absence de transport scolaire. Les enfants du secteur de Charvein sont des habitués de ce genre de carence. Les mêmes problèmes se renouvellent chaque année et cela nous conforte dans notre conviction que la scolarisation de tous n'est pas une priorité unanimement reconnue et qu'il y aurait même, chez certains, une volonté

de ne pas scolariser une partie de la population.

Nous rappelons encore une fois, au SNUipp, que tous les enfants doivent avoir accès à l'école, quel que soit l'endroit où ils habitent. Nous ajoutons que si aucune école n'est construite près de chez eux, ils n'ont pas à en subir les conséquences et doivent être transportés **gratuitement** jusqu'à l'école la plus proche. C'est d'ailleurs le cas partout, sauf en Guyane.

J-N G.

A l'UFM

Le ministère vient d'annoncer qu'il maintient pour la session 2007 le nombre de postes (11 250) offert aux concours de recrutement des professeurs des écoles. Ce maintien confirme la baisse de 1 250 postes du concours 2006. Il ne permet pas de remplacer l'ensemble des enseignants du 1^{er} degré qui partent en retraite.

Trop d'enseignants seront encore recrutés sur liste complémentaire en cours d'année scolaire. Dès les résultats de la session 2006 connus, la totalité de la liste complémentaire a été recrutée et affectée sur le terrain. Cela a eu pour conséquence l'impossibilité de faire remonter sur la liste principale certains stagiaires même lorsqu'il y avait défec-tion. Sans formation, ces jeunes ensei-gnants doivent faire face à des situations souvent très difficiles (affectation en grand nombre sur les fleuves par exem-ple) et leur premier contact avec les éco-les est souvent brutal. Cette situation n'est tolérable, ni pour les jeunes ensei-gnants, ni bien sûr pour les écoles dont la réussite semble tant préoccuper le Ministre de l'Éducation Nationale.

Nous nous félicitons que le Ministre de l'Éducation Nationale mette enfin en place un recrutement prévu depuis 1995 de 100 enseignants en situation de handicap. Cette année, une stagiaire a pu bénéficier de ce recrutement. Nous souhaiterions que ce recrutement se fasse dans la plus grande transparence en pro-

cédant à une information la plus large afin de permettre au plus grand nombre de personnes concernées de postuler.

Cette année, il y aura pour la Guyane **115 postes au concours externe, 30 au 2nd concours interne et 5 au 3^{ème} concours**. Par contre, aucun poste n'a été demandé pour le concours externe ou interne spécial.

Pour le SNUipp, il faut augmenter de façon significative le nombre de postes sur la liste principale, pour anticiper les prochaines rentrées en fonction des départs à la retraite et couvrir tous les besoins des écoles. La lutte contre la non scolarisation passe aussi par un recrutement à la hauteur des enjeux.

La question des recrutements sera aussi au cœur de la journée de grève du 28 septembre.

Le stage filé, stage en responsabilité, commence, suite à l'intervention du SNUipp, à compter du 25 septembre. Il nous semblait important que les PE2 ne soient pas, de but en blanc, implantés dans nos écoles et il a été ainsi possible de mettre en place une semaine de stage en pratique accompagnée. Certains PE2, principalement ceux chargés de décharger les directeurs, ont eu la classe en responsabilité et n'ont pu bénéficier des conseils et aides qu'ils étaient en droit d'attendre. Nous sommes également intervenus pour que les PE2 fassent leur stage au plus près de leur domicile (ceux habitant Kourou devraient être affectés

sur Kourou) mais l'administration n'a rien voulu entendre à ce jour. Nous avons également demandé que les concertations ne soient plus obligatoires car les emplois du temps sont extrêmement lourds et de plus, il sera très difficile, pour l'IUFM, de caser la totalité des heures de cours si certains vendredi et samedi étaient amputés.

Info flash

Attention, l'inscription à l'IUFM en tant que PE1 ne suffit pas pour passer le concours, il faut impérativement s'inscrire en se connectant sur le serveur SIAC du ministère www.education.gouv.fr/siac.

Elle se fait en deux étapes, la première consistant à s'inscrire du 14 septembre 12 heures au 24 octobre 2006 17 heures et ensuite, vous confirmerez celle-ci du 31 octobre 12 heures jusqu'au 14 novembre 2006 17 heures.

De plus, les candidats au CRPE doivent justifier pour la session à venir d'une attestation certifiant qu'ils ont réalisé un parcours d'au moins 50m en piscine et d'une autre certifiant leur qualification en secourisme (niveau au moins égal à l'Attestation de Formation aux Premiers Secours).

Les épreuves d'admissibilité se dérouleront les 3 et 4 mai 2007.

Haut les cœurs à tous.

Eddy Ségur

Listes complémentaires

Monteront-elles sur la liste principale ? Elle court, elle court la rumeur...

Nous avons été saisis par certaines listes complémentaires qui souhaitent avoir confirmation de l'annonce qui leur a été faite de leur possible remontée sur liste principale.

Nous avons été surpris par cette nouvelle car nous avons posé la question lors de la CAPA du 10 juillet 2006 à l'Inspectrice d'Académie Adjointe et celle-ci nous confirmait ce que nous savions déjà. En effet, le décret 90-680 modifié par le décret 2005-1279 du 13

octobre 2005, article 8 précise qu'une fois que les listes complémentaires sont affectées sur le terrain, il est impossible de les faire remonter sur la liste principale.

Pour clarifier la situation nous avons interpellé à nouveau l'Inspectrice d'Académie Adjointe au cours d'une audience le jeudi 21 septembre 2006. Elle nous a confirmé ce qu'elle nous avait déjà dit en CAPA : il est impossible de faire remonter sur liste principale les listes complémentaires car elles sont déjà toutes affectées sur le terrain.

Dont acte...

Karine Fronteau

Décret 90-680 1 Août 1990

NOR : MENF9001953D

CHAPITRE II : Recrutement.

Section 1 : Du recrutement par concours externes et par concours externes spéciaux.

Le remplacement par appel à la liste complémentaire de candidats inscrits sur la liste principale qui peuvent être nommés professeurs des écoles stagiaires ne peut être effectué au-delà de la période d'un mois après le début de la formation. Toutefois, **aucun remplacement de candidats inscrits sur la liste principale ne peut plus être effectué dès qu'il est fait appel à un candidat de la liste complémentaire pour pourvoir une vacance d'emploi d'instituteur ou de professeur des écoles.**

Kourou : grosses disparités dans la circonscription

Q Kourou des élèves attendent encore leur maître, et d'un autre côté des maîtres se retrouvent sans élèves. Espérons que le CTPA du 21 septembre (créations de classes) arrangera la situation. Les maîtres de CLIN ont pallié, dans de nombreuses écoles, les défaillances de l'administration.

Mr Blanquer affirmait pourtant que tous les enseignants étaient nommés avant mi-juillet !!!

Toujours dans le domaine de la gestion du personnel, nous restons estomaqués de la logique administrative qui consiste à envoyer un Kouroucien à Cayenne en stage filé et inversement envoyer un Cayennais à Kourou (cherchez une logique dans tout ça!!!). Surtout que l'I.A. adjointe Francius maintient la situation en l'état. La hiérarchie perd la tête.

Les dysfonctionnements d'ordre pédagogique existent aussi. Notamment les évaluations langagières CP, annulées lors de la prérentrée et remises en place une semaine après. Le passage de ces évaluations risque d'être plus compliqué que lors des années précédentes.

tes car il y a 3 groupes scolaires sur une même date, les moyens humains suivront-ils ? Les livrets d'évaluations sont donnés tardivement et sont parfois incomplets (grilles de synthèse des résultats).

Du côté de notre partenaire municipal, encore aucune fourniture livrée, peu de travaux d'entretien ou de réfection effectués et des salles de classes non livrées au 16 septembre (Savane).

Comme d'habitude un RASED exsangue, des élèves toujours trop nombreux non pris en charge, par manque de moyens humains pour une population scolaire qui augmente fortement. Notons que 2 secteurs RASED existant depuis quinze ans ne peuvent plus subvenir aux besoins d'une population scolarisée qui a fortement augmenté.

Les CCPE n'existant plus, la difficulté pour les référents ASH de reprendre les dossiers, entraîne un désarroi des

familles qui ne savent pas où envoyer leurs enfants. Et pour cause puisque les parents n'ont pas reçu les notifications d'inscription en SEGPA ou UPI.

Pour Iracoubo et Sinnamary la rentrée semble s'être déroulée sereinement.

Les enseignants sont dans les classes, le matériel pédagogique livré en temps et en heure (ce qui n'est pas le cas partout). Petit bémol sur le fait qu'à la maternelle Latidine la pression démographique exige la création d'une classe supplémentaire, le local existe, le matériel est présent, reste à nommer un enseignant.

A part ça tout va bien
■ madame la Marquise!!!

Paul Losada

PS : dernière minute.

Le CTPA du 25 septembre a entériné la création de 4 classes : 1 à R. Lucile et O. Palmot, 2 à M. Saba.

L'école du village saramaca à l'abandon

Lors de la rentrée 2005/2006 de grands engagements avaient été pris par la circonscription, le recteur et les enseignants du village pour les « classes passerelles ».

Projet mis en place, transports organisés pour aller à la médiathèque, à la piscine, se déplacer hebdomadairement sur les classes d'intégration dans les écoles de la ville, prise en charge par les maîtres d'accueil, d'élèves des classes du village en surplus de leur effectif, bref quelque chose qui tenait la route pour ces petits du village Saramaca. Puis, comme un soufflet, tout s'est cassé la figure, plus de médiateur culturel (qui était un élément important du dispositif) donc plus de suivi avec les parents ou un suivi devenu très difficile, plus de transports donc plus d'activités piscine ni pôle culturel, et donc obligation d'aller dans les classes d'accueil de la ville à pieds sous le soleil ou les averses.

A ce jour, les enseignants du village veulent que ce projet perdure, que les enfants s'épanouissent dans une école digne de ce nom et pas dans un lieu aujourd'hui proche de l'insalubrité. Actuellement une cinquantaine de personnes utilise quotidiennement les 2 toilettes de l'école, le toit menace de céder, des déjections humaines sont journallement déposées derrière l'école (donc, forcément les fenêtres doivent rester fermées). Mais encore pas de téléphone, pas de photocopieur, peu de matériel en ce début d'année, la cour de récréation en sable (qui ne favorise pas la guérison de certaines plaies récurrentes).

Il est urgent, à l'heure de l'intégration de tous les enfants, de faire en sorte que les enseignants et les enfants de ces classes passerelles du village Saramaca reçoivent toute l'attention qu'ils méritent.

Tant pour le travail déjà accompli mais également pour le travail qui reste à faire car des engagements avaient été pris et n'ont pas été menés à terme faute de réelles volontés politiques aussi bien municipale que rectorale.

A ce jour, les enseignants du village veulent que ce projet perdure, que les enfants s'épanouissent dans une école digne de ce nom

Nous espérons que rapidement se mette en place, en concertation avec les enseignants de ces classes, un calendrier d'actions respectant le projet avorté, d'autant plus que déjà des bilans ont été dressés. Tout peut donc très vite redémarrer. Mon-

sieur le Recteur, Madame l'Inspectrice, Monsieur le Maire nous attendons que vous respectiez vos engagements en mettant les moyens à la réalisation du projet que vous avez élaboré. Mais nous n'attendrons pas trop longtemps.

Paul Losada

Matoury : l'intendance ne suit pas.

Sur Matoury, Roura, Macouria, et Montsinéry, si l'on se limite aux statistiques de base, celle qui remontent au rectorat puis au ministère, on peut dire que cette rentrée s'est très bien passée. Cela permet d'ailleurs au recteur et au ministre de se féliciter, devant les médias, du bon fonctionnement et même des progrès de l'institution.

Il est vrai que toutes les classes avaient un maître (à une ou deux exceptions près, erreurs qui ont été rapidement corrigées) et que les effectifs (provisoirement rappelons-le, mais qui risquent d'augmenter dans les prochaines semaines) n'ont, en moyenne, pas de quoi faire hurler même les syndicalistes les plus revendicatifs, sauf à Montsinéry et Atriba mais nous y reviendrons.

Est-ce que cela suffit à qualifier une rentrée de satisfaisante ? Bien sûr que non car, si l'on veut regarder d'un peu plus près et affiner le constat, on s'aperçoit vite que le bilan de cette rentrée n'est pas, et de loin, si positif que cela.

Tout d'abord, la moyenne raisonnable des effectifs dans les écoles cache une disparité absolument invraisemblable : des maternelles (toujours les mêmes d'ailleurs) à 30 élèves et plus par classe et une école classée ZEP (celle d'Abriba pour ne pas la citer), qui devrait donc bénéficier d'effectifs allégés, et qui se trouve être paradoxalement l'une des plus chargée du secteur. Cette école accueille d'ailleurs, on ne sait pour quelles raisons obscures (ou plutôt on craint de les deviner) des enfants venant de tous les coins de l'Ile de Cayenne.

Ajoutons à cela que dès la rentrée, le potentiel de remplacement était déjà utilisé au maximum et que certaines absences n'ont pas pu être remplacées, cela met un sérieux bémol au tableau. Rappelons une fois de plus que si le nombre d'enseignants augmente sans que celui des titulaires remplaçants suive on va au devant de problèmes qui ne feront qu'empirer.

Tout ceci ne concerne que des données chiffrées basiques. Mais, ce qui n'apparaît jamais dans les statistiques, c'est l'exaspération des collègues qui se retrouvent invariablement, le jour de la rentrée, avec des classes délabrées et non repeintes, les petits travaux de réparation non faits, le matériel demandé non livré, sans fournitures scolaires de base et un photocopieur en panne ou sans encre parce que plus aucune société ne veut traiter avec une mairie qui n'honore pas ses factures.

On voit donc de plus en plus d'enseignants qui pallient à leurs frais les carences des municipalités : certains repeignent leur classes, d'autres achètent des ventilateurs voire même installent la climatisation (c'est vrai, ça existe !), d'autres font faire leurs photocopies par telle connaissance ou tel parent d'élève etc... Cette situation est inadmissible et ne permet pas de commencer une année scolaire dans de bonnes conditions.

Quelques points noirs maintenant :

- rentrée calamiteuse à Montsinéry : 54 enfants sans enseignant (congés de maternité annoncés depuis fort longtemps et de maladie non remplacés) les

deux enseignants de CLAD (50 % formation + 50 % remplacement stage longs) occupés ailleurs et des effectifs nécessitant l'ouverture urgent d'une nouvelle classe. Enfin, point positif, grâce à l'insistance du SNUipp, la création d'une classe supplémentaire a été actée au CTPA du 25 septembre.

- la cantine à l'école du Bourg : comme l'année dernière, la mairie tente par tous les moyens de limiter le nombre d'enfants mangeant à la cantine. Il était même question d'en interdire l'accès à certains élèves. Il est hors de question que l'on laisse des enfants dehors, sans manger, pendant la pose méridienne.

- semaine de 4 jours à Macouria : l'obstination du recteur (ou de son adjointe ?), pour des raisons qu'on a du mal à comprendre, a fait qu'il a été impossible de maintenir cette organisation de la semaine. Mais le maire a-t-il défendu son dossier avec suffisamment de conviction ? En attendant, certains collègues qui avaient demandé Macouria au mouvement pour cette raison se retrouvent lésés. Une fois encore, on change les règles du jeu en cours de partie.

- semaine des 4 jours à l'école J. Lony de Matoury : fin d'une expérience qui avait pourtant fait ses preuves pour les mêmes raisons que ci-dessus.

Mais rassurons-nous, tout sera prêt pour la fête de Matoury à l'occasion de la biennale du marronnage : majorettes, vin d'honneur, danses... Les équipes municipales sont à pied d'œuvre et les travaux ne souffrent aucun retard.

J-N G.

St-Georges : une nette amélioration mais...

Perturbation de la rentrée des enfants liée à la mésentente entre la Mairie et le Conseil Général pour les inscriptions des enfants. Le maire refusant d'inscrire les enfants n'ayant pas l'agrément du Conseil Général sur leur carnet de vaccination. Cet incident met en lumière les carences structurelles en matière de santé à Saint-Georges.

Autre problème récurrent, celui des locaux et de leur entretien. On doit déplorer le fait que l'école Joinville ac-

cueil­le des élè­ves mal­gré l’avis dé­fa­vo­ra­ble de la Com­mis­sion d’hy­giè­ne et de sé­cu­ri­té pas­sé en mars 2006.

L'ensemble des écoles souligne l'effort de la municipalité pour l'achat des fournitures de base : papeterie etc..., cependant il reste encore beaucoup à faire pour le matériel pédagogique.

L'ensemble des postes a été pourvu (à l'exception du poste de CLIN), peu de problèmes notables dans les affectations des enseignants hormis les cas de collègues nommés en CLANSA, au collège

Constant Chlore, alors que ces postes n'existent plus depuis 2 ans.

La mise en place du réseau « ambition réussite » aura, au moins permis l'arrivée d'une psychologue sur Saint Georges. A quand l'arrivée de l'**infirmier(e)**...

Luc Lafronière

Le SNUipp a demandé, lors du CTPA du 25 septembre, l'ouverture d'une classe élémentaire à l'école P. Joinville. Nous aurons une réponse rapidement.